

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
2° REGION MILITAIRE
LE DEFUNT ELMOUDJAHID BOUDJENANE AHMED

MISE EN DEMEURE N°02

Entreprise Boumediene Bilal, dont le siège social sis à : Cité 500 logements, commune El-Mohammadia wilaya de Mascara, titulaire du contrat n°066/2019 du 11 novembre 2019, portant « Travaux de raccordement + VRD de la station à carburant fixe au niveau de la wilaya d'El Bayadh, Travaux de raccordement + VRD de la station à carburant fixe au niveau d'El Gaaloul et Mekmen Benaamar », est mise en demeure pour la Deuxième fois dans un délai de (08) jours ouvrables, à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour les motifs suivant :

- Retard de la réalisation des travaux.

A défaut d'obtempérer aux injonctions contenues dans la mise en demeure dans les délais impartis, des mesures coercitives seront prises à l'encontre du groupement, conformément à la réglementation en vigueur.